

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Eveline LAVAURE-CARDONA  
Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Cher(e) Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira le **Mardi 22 décembre 2020 à 18 heures** à la salle Raymond Bonnot, rue Edmond Rostand.

Je vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR :

FINANCES

- DM2 budget Commune
- Subventions aux associations locales 5<sup>ème</sup> attribution

AMENAGEMENT URBAIN

- Restitution de la compétence facultative « Défense extérieure contre l'incendie »
- Approbation de la modification des statuts de la CALI
- Adhésion à la convention de prestations de services pour l'accompagnement à l'efficacité énergétique du patrimoine proposée par le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG)

AFFAIRES GENERALES

- Définition des commissions municipales permanentes
- Nomination aux commissions municipales permanentes

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ST SEURIN SUR L'ISLE, le 18 décembre 2020

Le Maire,



Eveline LAVAURE-CARDONA



---

# POUVOIR

Je soussigné (e) dans l'impossibilité d'assister à la séance du  
Conseil Municipal du donne par la présente en vertu du Code des Collectivités Territoriales,  
pouvoir à pour voter en mon nom et place de différents  
points inscrits à l'ordre du jour de ladite séance

Fait à

Le

Signature